lanationquotidien@gmail.com - www.journal-lanation.com

LA NATION

Lundi 23 Novembre 2020 N° 2284 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

PALESTINE

Série de raids israéliens sur la bande de Ghaza P24

SÛRETÉ D'ORAN

Enquête ouverte après la mort d'un jeune homme en garde à vue P24

INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTROMÉNAGER

Le régime fiscal préférentiel fixé P2

COUR D'ALGER

Le procès en appel de Baha Eddine Tliba reporté au 29 novembre P3

ABDERRAHMANE BENBOUZID (MINISTRE DE LA SANTÉ)

La situation épidémiologique est "alarmante mais gérable"

P3

GRIPPE SAISONNIÈRE

Coup d'envoi de la campagne nationale de vaccination des seniors

Le coup d'envoi de la campagne nationale de vaccination des personnes âgées contre la grippe saisonnière a été donné, hier, depuis le Foyer pour personnes âgées (FPA) de Dely Brahim à Alger, sous la supervision des ministères de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. S'exprimant à cette occasion, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a mis en avant les efforts déployés par son secteur pour garantir une prise en charge optimale des catégories vulnérables, notamment celle des personnes âgées. Elle a assuré, par là même, de l'existence d'une volonté politique pour apporter l'assistance nécessaire à cette catégorie, particulièrement en cette conjoncture sanitaire difficile, marquée par la propagation de la Covid-19 et de la grippe saisonnière dont le vaccin doit être assuré en vue de parer à ses complications. P2

SKIKDA

Tremblement de terre de 5,2 degrés près d'El Harrouch

•"Aucune perte humaine n'est à déplorer"

Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été ressenti hier à 04h53 dans la wilaya de Skikda, annonce le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Le CRAAG ajoute que l"épicentre du séisme a été localisé à 12 km au sud-ouest d'El Harrouch, dans la wilaya de Skikda. Deux autres répliques ont été enregistrées à 06h17 et 12 h10. Ces secousses ont été ressenties à plusieurs kilomètres à la ronde. La Direction générale de la protection civile a confirmé qu'aucune perte humaine n'avait été enregistrée. Consécutivement à la secousse, une cellule de crise a été mise en place hier matin dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. P3

Régions

TÉBESSA

Lancement de la plantation de 10000 arbres à Ain Zerouk P8

CONSTANTINE

Un imposteur et ses complices sous mandat de dépôt P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

1088 nouveaux cas, 611 guérisons et 17 décès P3

G20

Les dirigeants appellent à la solidarité face au Covid-19 P15

AFRIQUE

La BAD tient son 4é Forum sur le développement le 2 décembre prochain P5

Sport

SUPER-COUPE D'ALGÉRIE / CRB - USMA (2-1)

Le CR Belouizdad remporte sa deuxième Super-coupe P13

Brèves

IMPÔT FORFAITAIRE UNIQUE

Des nouveaux formulaires de déclarations fiscales mis à la disposition des contribuables

La Direction générale des Impôts a annoncé hier la mise à disposition des contribuables relevant du régime de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), de nouveaux formulaires de déclarations fiscales. "La Direction générale des Impôts porte à la connaissance des contribuables relevant du régime de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), que les nouveaux formulaires de la déclaration définitive série Gn 12 bis et de la déclaration définitive-Nouveaux contribuables- série Gn 12 ter, sont publiés et téléchargeables sur le site web de la DGI", a précisé l'Administration fiscale sur son site web. La même source a précisé que "les contribuables relevant du régime de l'IFU, doivent obligatoirement souscrire, au plus tard le 20 janvier de l'année 2021, une déclaration définitive (série Gn 12 bis), laquelle doit faire ressortir le chiffre d'affaires ou les recettes professionnelles effectivement réalisés". S'agissant des nouveaux contribuables, ceux-ci sont tenus de produire "la déclaration définitive (série Gn 12 ter), au plus tard le 31 décembre de l'année 2020", a fait savoir la DGI.

R.N

LA CIMENTERIE DE BENI SAF

Exportation de 13 000 tonnes de "clinker" vers la Mauritanie

La société des ciments de Beni Saf (Ain Témouchent), filiale du groupe industriel des ciments Algérie (GIGA), a récemment effectué une première opération d'exportation de 13 000 tonnes de "clinker", un constituant de ciment, vers la Mauritanie, a indiqué hier un communiqué du groupe. La société des ciments de Beni Saf a effectué le 18 novembre une opération d'exportation d'une quantité de 13 000 tonnes de "clinker" vers ce pays de l'Afrique de l'ouest, à partir du port de Ghazaouet, précise-t-on de même source. Le Groupe GICA, à travers cette opération, s'inscrit en droite ligne avec la politique des pouvoirs publics, visant à promouvoir les exportations du pays hors hydrocarbures, a-t-on encore souligné. En 2018, lors de sa première année d'exportation, le Groupe avait réalisé 272 196 tonnes de ciment et de "clinker", passant à 519 051 tonnes en 2019, indique le communiqué, ajoutant que GICA a pénétré les marchés du continent africain à savoir : la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Mauritanie, le Sénégal, le Cameroun, le Bénin et la Guinée. Bâtie sur une superficie de 42 hectares, la cimenterie de Béni Saf se trouve à 30 Km du chef-lieu de wilaya de Ain Témouchent. La cimenterie dispose d'une ligne de production d'une capacité de 1 000 000 tonnes de ciment Portland par an.

R.N

GRIPPE SAISONNIÈRE

Coup d'envoi de la campagne nationale de vaccination des seniors

Le coup d'envoi de la campagne nationale de vaccination des personnes âgées contre la grippe saisonnière a été donné, hier, depuis le Foyer pour personnes âgées (FPA) de Dely Brahim à Alger, sous la supervision des ministères de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

S'exprimant à cette occasion, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a mis en avant les efforts déployés par son secteur pour garantir une prise en charge optimale des catégories vulnérables, notamment celle des personnes âgées.
Elle a assuré, par là même, de l'existence d'une volonté politique pour apporter l'assistance nécessaire à cette catégorie, particulièrement en cette conjoncture sanitaire difficile, marquée par la propagation de la Covid-19 et de la grippe saisonnière dont le vaccin doit être assuré en vue de parer à ses complications.
Se félicitant également des démarches entreprises, à ce jour, par le secteur dans le contexte de la crise sanitaire que connaît le pays à l'instar de tous les pays du monde, notamment la "bonne" prise en charge assurée au niveau des centres et établissements relevant du ministère, Mme Krikou a appelé, toutefois, à faire preuve de vigilance et de prudence constantes, en vue de juguler la progression de l'épidémie. De même qu'elle a loué les efforts consentis par le corps médical et la société civile dans l'objectif de préserver la santé du citoyen, à travers sa sensibilisation au respect des gestes barrières et mesures préventives contre la propagation de l'épidémie de la Covid-19. S'agissant de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière, la ministre a affirmé qu'elle sera généralisée à l'ensemble des régions du pays, notamment les zones d'ombre. Abondant dans le même sens, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé, lui aussi, que cette campagne nationale sera généralisée aux quatre coins du pays. Elle ciblera, dans un premier temps, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les habitants des zones d'ombre et reculées, a expliqué Pr. Benbouzid qui a assuré de la disponibilité du vaccin. Le vaccin sera "fourni et acquis en cas de pénurie afin de protéger la santé des citoyens", a-t-il ajouté. Ce vaccin assure, selon le ministre, une protection contre la grippe à hauteur de 60%. Dans le cas où la personne vaccinée est infectée, l'effet de la maladie sera bénin, n'affectant pas sa santé. Le 03 novembre, une campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière avait été lancée et se poursuivra tout au long de la période automne-hiver. Dans ce sillage, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a affirmé la disponibilité du vaccin au niveau des Etablissements de santé publique (ESP) et des pharmacies d'officines, rappelant qu'à chaque automne, des milliers de personnes en Algérie sont infectées par la grippe saisonnière et que la vaccination reste "la solution la plus efficace" pour en prévenir les complications.

R.N

INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE ET ÉLECTROMÉNAGER

Le régime fiscal préférentiel fixé

Les modalités d'admission des opérateurs exerçant les activités de production des produits et équipements électroniques et électroménagers, au bénéfice du régime fiscal préférentiel, ont été fixées par décret exécutif et publiées au Journal officiel n° 67.
Ainsi, conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi n° 20-07 du 4 juin 2020 portant loi de finances complémentaire pour 2020, les matières premières importées ou acquises localement ainsi que les composants acquis auprès de sous-traitants activant dans la production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipements électroniques et électroménagers, sont exemptés des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée, rappelle le texte. De même que sont soumis au taux de 5% de droits de douane et au taux de 19% de la taxe sur la valeur ajoutée, tous les ensembles, sous-ensembles et accessoires importés, séparément ou groupés, par les opérateurs ayant atteint le taux d'intégration demandé, est-il souligné. Cependant, "les équipements téléphoniques mobiles ainsi que les équipements informatiques sont exclus du champ d'application du présent décret". Selon le texte, le bénéfice du régime fiscal préférentiel est subordonné à la souscription au cahier des charges et à l'obtention préalable d'une décision d'évaluation technique. La décision d'évaluation technique est délivrée à l'intéressé par le ministre chargé de l'industrie dans un délai de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date de la remise du récépissé de dépôt.

Le taux d'intégration fixé

A noter que le cahier des charges porté par le décret exécutif stipule que pour les produits électroménagers, le taux d'intégration initial doit être compris entre 30% et 60%, selon la catégorie de sous-produit d'électroménager. Ce taux doit être porté jusqu'à 60% ou 80% à terme (24 mois) également selon le type de sous-produit. Concernant les produits électriques et électroniques grand public (EGP), le taux d'intégration initial est fixé entre 20 et 40% selon la sous-catégorie de produit, pour atteindre à terme 50 % ou 60 % selon le type de sous-produit. Concernant la production de matériel électronique à usage médical, le taux d'intégration initial est fixé à 10 % et doit être porté à 40 % à partir de la troisième année de production. "Après atteinte du taux d'intégration final exigé pour chaque produit, tel que fixé à l'article 5 du cahier des charges, les décisions d'évaluation technique sont renouvelables annuellement", indique le décret. Par ailleurs, il est créé, auprès du ministre chargé de l'industrie, un comité technique interministériel présidé par le ministre ou son représentant. Ce comité est chargé notamment d'émettre un avis sur les demandes d'obtention des décisions d'évaluation technique, d'émettre un avis sur le retrait ou la suspension des décisions d'évaluation technique et de veiller au respect des engagements pris par les opérateurs concernés au titre du cahier des charges. De plus, le ministre chargé de l'industrie peut désigner une commission ad hoc chargée de diligenter des contrôles tout au long des cycles d'exploitation des entreprises relevant des producteurs bénéficiaires des décisions d'évaluation technique. Par ailleurs, "à l'entrée en vigueur du présent décret, les opérateurs activant dans le domaine de montage des produits et équipements électroniques et électroménagers n'ayant pas atteint les taux d'intégration fixés peuvent continuer à exercer leurs activités, en s'acquittant des droits et taxes fixés par le tarif douanier pour chaque composant et/ ou parties importés séparément", note le texte. De plus, l'importation des Kit de produits électroniques et électroménagers, destinés à l'assemblage, est soumise aux droits et taxes applicables aux produits finis. L'article 25 de ce décret exécutif, les dispositions du décret exécutif n 2000-74 d'avril 2000, modifié et complété, fixant les conditions d'identification des activités de production à partir de collections destinées aux industries de montage et aux collections dites "CKD" est abrogé.

R.N

ABDERRAHMANE BENBOUZID (MINISTRE DE LA SANTÉ)

La situation épidémiologique est « alarmante mais gérable »

Face à l'augmentation du nombre de contaminations au coronavirus, laquelle a dépassé les 1 000 cas, le gouvernement entend-il durcir les mesures de confinement ? Pour le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, et même si, dit-il, la situation parait inquiétante, cette possibilité n'est pas envisagée, « mais demeure cependant envisageable».

S'exprimant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaine 3 de la Radio algérienne, celui-ci, tout en notant que le chiffre des malades s'est accru, assure que « nous faisons face à la situation ».
Il affirme, par ailleurs, qu'en dépit du relèvement des cas de contamination, les établissements scolaires resteront ouverts, assurant que des mesures y ont été mobilisées pour permettre une sécurité maximum des élèves. Pour lui, ce n'est pas l'école « qui contamine », appelant les parents à appliquer les mesures barrières de base pour protéger leurs enfants. Du nombre de lits mis à la disposition des malades infectés par le Covid 19, le professeur Benbouzid signale que contrairement à ce qui est avancé, ici et là, les services de santé ne sont nullement dépassés. S'il reconnait un « épuisement » du personnel chargé des soins, il n'en est pas de même, déclare-t-il, pour ce qui concerne le taux d'occupation des services de soins. Il existe, précise-t-il, des hôpitaux qui affichent complet et d'autres qui « ont de la place ». Le problème, indique-t-il, réside dans le manque de coordination entre les structures, sachant que dans leur ensemble, ce sont environ 50 % des lits qui sont inoccupés. Cela dit, pour l'intervenant, « la situation est globalement maitrisée », ajoutant toutefois que personne ne peut prédire ce qu'il en sera à l'avenir. De l'opportunité d'aménager des hôpitaux de campagne pour, éventuellement, faire face à un afflux de nouveaux malades, le ministre de la Santé se déclare contre une telle éventualité, d'autant, ajoute-t-il, que seuls 42 % des lits réservés à travers le pays aux personnes contaminées sont occupés. Il n'en annonce pas moins qu'un certain nombre de ces types d'hôpitaux sont, dans une situation extrême, prête à être mobilisé.

R.N

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

1 088 nouveaux cas, 611 guérisons et 17 décès

Mille quatre-vingt-huit (1088) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 611 guérisons et 17 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

SKIKDA

Tremblement de terre de 5,2 degrés près d'El Harrouch

- **"Aucune perte humaine n'est à déplorer"**

Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été ressenti hier à 04h53 dans la wilaya de Skikda, annonce le Centre de recherche en astronomie, astrophysique, et géophysique (CRAAG).
Le CRAAG ajoute que l"épicentre du séisme a été localisé à 12 km au sud-ouest d'El Harrouch, dans la wilaya de Skikda. Deux autres répliques ont été enregistrées à 06h17 et 12 h10. Ces secousses ont été ressenties à plusieurs kilomètres à la ronde.
La Direction générale de la protection civile a confirmé qu'aucune perte humaine n'avait été enregistrée. Consécutivement à la secousse, une cellule de crise a été mise en place hier matin dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Présidée par le chef de l'exécutif local, Abdelkader Bensaid, cette cellule de crise est composée de responsables des directions locales de l'habitat, des ressources en eau, des services de la protection civile et des services des Assemblées populaires communales (APC) concernées, en sus des services des différents corps constitués, a expliqué la même source.
Le wali de Skikda s'était rendu à Ain Bouziane (Sud de Skikda), où l'épicentre des deux secousses a été localisé pour s'enquérir de la situation et constater d'éventuels dommages. Selon un premier constat des services de la wilaya, "aucune perte humaine n'est à déplorer" alors que des fissures ont été relevées au niveau de l'hôpital d'El-Harrouch ainsi que quelques habitations.
"Une commission technique de la wilaya s'est rendue dans les localités d'Ain Bouziane et d'El-Harrouch aussitôt après le séisme afin de s'enquérir de l'étendue des dégâts causés par ces secousses", a-t-on encore détaillé.
De leur côté, les services de la Protection civile se sont dépêchés vers les zones proches de l'épicentre des deux secousses pour inspecter habitations et équipements publics, a-t-on souligné.

R.N

ABDELMADJID ATTAR (MINISTRE DE L'ENERGIE)

Nos exportations en gaz vont baisser sensiblement

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a indiqué hier que les exportations de l'Algérie en matière de Gaz vont connaitre une baisse conséquente, et ce pour plusieurs raisons. Dans une déclaration à l'agence Reuters, le ministre de l'Énergie a estimé que les exportations algériennes en Gaz vont baisser de 4,7% durant l'année en cours, et ce pour cause de la baisse de la demande européenne et les prix concurrents des exportations américaines. Le premier responsable du secteur de l'énergie prévoit que les exportations algériennes, constituées à 95% de gaz et de pétrole, vont atteindre 41 milliards de mètres cube au cours de l'année en cours, contre 43 milliards de mètres cube en 2019.
Pour ce qui est des revenus pétroliers et gaziers, Attar a fait savoir qu'ils ont atteint 33 milliards de dollars en 2019 et devraient atteindre 23 milliards de dollars cette année.
Pour ce qui est de la production globale en gaz, le ministre a affirmé qu'elle atteindra 26 milliards de mètres cube, contre 127 milliards de m3 en 2019, car elle a été affectée par le vieillissement des champs et le manque d'investissement.
Concernant la consommation intérieure, elle a augmenté, selon le même responsable, de 5,3% par an depuis 2009 pour atteindre 46 milliards de mètres cube l'année dernière.

R.N

Brèves

COUR D'ALGER

Le procès en appel de Baha Eddine Tliba reporté au 29 novembre

La Cour d'Alger a reporté, hier, au 29 novembre prochain l'audience du procès en appel de l'ancien député Baha Eddine Tliba, condamné à huit (8) ans de prison ferme et à 8 millions de DA d'amende pour notamment infraction à la réglementation de change et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger. La décision du report de l'audience intervient à la demande du collectif de défense de l'accusé pour "étudier davantage le dossier".
Le tribunal de première instance avait condamné, le 9 septembre dernier, Iskander Ould Abbès, fils de l'ancien SG du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbès, à la même peine. Le tribunal a également condamné par contumace à vingt (20) ans de prison ferme l'autre fils de Djamel Ould Abbès, El Ouafi, contre lequel un mandat d'arrêt international a été émis pour les mêmes chefs d'accusation, en sus de l'obtention d'indus avantages.
Poursuivi pour les mêmes accusations, en sus de l'abus de pouvoir, Bouchnaq Khelladi a été condamné à une peine de deux (02) ans de prison ferme assortie d'une amende de 200 000 DA, tandis que Mohamed Habchi a été acquitté.

R.N

DÉFENSE

L'Algérie achète 14 avions Su-57 russes

L'Algérie a acheté à la Russie 14 avions de combat «cinquième génération» «Sukhoi Su-57» d'une valeur de près de 2 milliards de dollars, a rapporté samedi le site russe spécialisé Avia.pro. Le contrat a été déjà signé par le MDN et la partie russe. Plusieurs médias avaient fait état de négociations entre l'Algérie et la Russie pour l'achat d'avions de combat Sukhoi Su-57, en 2019. La confirmation de cet achat a été donnée par le journal Polit Russia, cité par Avia.pro. « Le ministère algérien de la Défense a signé un contrat pour l'achat à la Russie d'environ 14 chasseurs lourds Su-57 de nouvelle génération. Cela fait de l'Algérie le premier client étranger des nouveaux combattants du Kremlin après leur entrée en production en série en juillet 2019 », a indiqué le journal russe Polit Russia, citant l'édition américaine de Military Watch.

R.N

BÉJAÏA

L'ex-député Khaled Tazaghart relaxé

La Cour de Béjaïa a rendu son verdict dans le procès de l'ex-député détenu Khaled Tazaghart. Le Parquet a prononcé la relaxe pour Khaled Tazaghart, rapporte hier le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) qui précise que l'ex-député quittera la prison aujourd'hui.
Le 15 novembre, lors du procès en appel, le Parquet a demandé l'aggravation de la peine de l'ex-député qui a été condamné le 27 septembre dernier à un an de prison ferme en première instance par le tribunal d'Akbou (wilaya de Béjaïa). Khaled Tazaghart a été poursuivi pour « incitation à attroupement », « publications pouvant porter trouble à l'ordre public », « violation des mesures du confinement sanitaire au temps du Covid-19 », selon le CNLD.

R.N

COMPOSANTS DE SOUS-TRAITANCE ET DE DÉDOUANEMENT D'ÉQUIPEMENTS RÉNOVÉS

Les conditions d'exemption de taxes au Journal officiel

Les conditions d'exemption de taxes sur les composants acquis par les sous-traitants nationaux dans le cadre de leur activité ainsi que les conditions de dédouanement des équipements de production rénovés ont été fixées dans le Journal officiel n° 67.

Ainsi, le décret exécutif n° 20-311 du 15 novembre 2020 relatif à l'exemption de droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée, des composants et matières premières, importés ou acquis localement par les sous-traitants, dans le cadre de leurs activités a fixé les conditions d'éligibilité concernant les opérateurs économiques.

Selon ce texte, conformément aux dispositions de l'article 55 de la loi n° 20-07 de juin 2020 portant loi de finances complémentaire pour 2020, "sont exemptés des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée, les composants et matières premières importés ou acquis localement par les sous-traitants dans le cadre de leurs activités de production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipements de l'industrie nationale". Ces composants doivent être destinés aux industries mécaniques, électroniques et électriques ainsi qu'à la maintenance des équipements de production des différents secteurs d'activités et à la production de pièces de rechange et composants pour tous usages. L'exemption est accordée pour une période de deux (2) ans renouvelable, lit-on dans le décret. Le bénéfice de l'exemption, prévue par le présent décret, est subordonné à la souscription au cahier des charges et à l'obtention préalable d'une décision de bénéfice d'exemption délivrée par le ministre chargé de l'industrie. "Pour bénéficier de cette exemption, les composants et les matières premières, destinés aux opérations de production d'ensembles et de sous-ensembles réalisées par le producteur, doivent subir une transformation industrielle dans le cadre des activités de production", précise le décret. L'obtention de la décision de bénéfice d'exemption est conditionnée par la présentation, par le producteur, d'un dossier à introduire en deux (2) exemplaires auprès du secrétariat technique d'un comité ministériel créé par le présent décret. La décision de bénéfice d'exemption est délivrée par le ministre chargé de l'industrie, dans un délai n'excédant pas les trente (30) jours, à compter de la date de délivrance du récépissé de dépôt du dossier, a-t-on indiqué. La liste des composants et matières premières doit être annexée à la décision du bénéfice d'exemption, souligne le texte.

De plus, l'obtention de la décision de bénéfice de l'exemption est subordonnée à la réalisation des visites des sites de production par les services déconcentrés du ministère chargé de l'industrie de la wilaya concernée, sur demande du président du comité dédié. L'exemption des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée est accordée, annuellement, à compter de la date d'obtention de la décision de bénéfice d'exemption. Par ailleurs, dans le cadre du contrôle des engagements et du suivi du dispositif, un comité technique ministériel dénommé le « comité » est créé à travers le présent décret et présidé par un représentant du ministre chargé de l'industrie. Le comité est notamment chargé d'étudier les demandes d'exemption introduites par les postulants au dispositif, de veiller au respect des engagements pris par les postulants et d'émettre un avis à l'intention du ministre chargé de l'industrie sur les demandes d'exemption. Un cahier des charges a également été établi à travers ce décret, fixant les conditions et les modalités auxquelles doit souscrire le producteur pour bénéficier des avantages relatifs à l'exemption des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée.

Selon ce document, le producteur est notamment tenu de justifier d'un investissement conforme à la nature de l'activité déclarée, en infrastructures et équipements et en adéquation avec les prévisions de production, de lister les matières premières et les composants importés ou acquis localement nécessaires à la production et de présenter un détail des évolutions et des modalités d'intégration. Le taux d'intégration est calculé selon une formule édictée par le cahier des charges, tenant compte du coût de production unitaire (hors taxe). "Le bénéficiaire des avantages doit avoir atteint, au préalable, un taux d'intégration minimum de 40% pour l'obtention de la décision de bénéfice d'exemption prévue dans le présent dispositif », précise le cahier des charges. De plus, le renouvellement de la décision du bénéfice d'exemption est subordonné à l'atteinte d'un taux d'intégration minimum de 60%. Les modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des équipements de production rénovés fixées. D'autre part, le décret exécutif n° 20-312 du 15 novembre 2020 portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés, dans le cadre d'activités de production de biens et services a également été fixé.

Selon ce texte, le dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés est soumis à une autorisation préalable délivrée par le ministre chargé de l'industrie sous forme de décision. "Sont éligibles à l'autorisation de dédouanement, les opérateurs économiques dûment enregistrés au registre du commerce, dans le cadre d'une création ou d'une extension de capacité de production de biens et services et dont l'activité est directement liée à celle pour laquelle est destinée la chaîne ou l'équipement de production, objet du présent décret", fait savoir le décret.

De plus, les bénéficiaires doivent disposer et justifier d'une infrastructure appropriée à la mise en exploitation de la chaîne importée. Cependant, le bénéfice des dispositions du présent décret exclut l'importation des équipements de transport de personnes et de marchandises.

De plus, les chaînes et les équipements de production ne doivent pas dépasser dix (10) années d'utilisation.

Toutefois, l'ancienneté des chaînes et équipements de production rénovés ne peut excéder cinq (5) ans pour l'industrie agroalimentaire et deux (2) ans pour l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique. Les chaînes et équipements de production rénovés doivent faire l'objet d'une rénovation certifiée par un organisme dûment agréé. L'autorisation de dédouanement est délivrée par le ministre chargé de l'industrie dans un délai n'excédant pas les trente (30) jours qui suivent la date de délivrance du récépissé de dépôt après avis conforme du comité technique. Préalablement à la notification de l'autorisation de dédouanement, des visites d'inspection sont effectuées par les services concernés de la direction de wilaya chargée de l'industrie afin de vérifier la conformité des infrastructures existantes susceptibles d'accueillir les chaînes et équipements de production rénovés, objet de la demande d'autorisation au regard des documents fournis.

La durée de validité de cette autorisation est de douze (12) mois, à compter de la date de sa signature. Cette durée peut être, exceptionnellement, prorogée pour une durée n'excédant pas six (6) mois, sur demande de l'opérateur, appuyée de documents justificatifs. Il est institué, auprès du ministre chargé de l'industrie, un comité technique dénommé le "comité", présidé par le ministre chargé de l'industrie ou son représentant. Le comité est chargé notamment d'examiner les demandes d'octroi des autorisations de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés sur la base du dossier joint à la demande. A noter que les chaînes et les équipements de production rénovés dédouanés sont frappés d'incessibilité pour une durée de cinq (5) ans, à compter de leur mise en exploitation.

AFRIQUE

La BAD tient son 4é Forum sur le développement le 2 décembre

Le quatrième forum de la Banque africaine de développement (BAD) sur l'évaluation et le développement sera tenu le 2 décembre prochain, a indiqué hier la banque.

Il s'agit d'un événement "mondial biennal dont l'objectif principal est de servir de tribune de discussion sur le rôle de l'évaluation du développement dans l'appui aux pays africains pour accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD)", précise la BAD dans un communiqué publié sur son site web. Plusieurs questions seront abordées lors de cette rencontre portant notamment sur les enseignements à tirer de l'évaluation pendant et après la crise de la pandémie COVID-19, et la valeur d'une culture fondée sur les preuves et l'apprentissage pour le développement durable en Afrique. Il sera question aussi de discuter de la problématique "comment les pays africains devraient-ils utiliser les données et les informations issues de l'évaluation pour améliorer la réalisation des résultats de développement durable ?", souligne le communiqué. Les perspectives de mise en commun des enseignements tirés des évaluations réalisées en Afrique afin d'éclairer la prise de décision et la programmation pour la réalisation des ODD, figurent aussi à l'ordre de jour de cette rencontre. L'évènement est organisé à l'attention des actionnaires, de la Direction et du personnel de la Banque, des responsables politiques et décideurs , des partenaires techniques et financiers, des instituts universitaires et de recherche, des institutions et associations d'évaluation et de la société civile du secteur privé et des médias.

DETTES DES PAYS PAUVRES

La Banque mondiale salue les progrès du G20

Le président de la Banque mondiale, David Malpass, s'est déclaré très heureux de constater les progrès réalisés par le G20 en matière de transparence et d'allégement de la dette. "Il s'agit de mesures importantes et positives pour le développement, et je suis heureux de voir des réponses constructives de la part des principaux créanciers", a déclaré M. Malpass lors de son allocution au sommet du G20 organisé samedi dernier et hier par l'Arabie saoudite par vidéoconférence. Le G20 a approuvé l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) en avril pour aider les pays les plus pauvres en réponse à la pandémie Covid-19. Cette initiative a été prolongée de six mois en octobre. La semaine dernière, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales du G20 s'y sont engagés en étroite coordination, en précisant qu'un soutien maximal serait apporté aux pays éligibles à l'initiative. Avant hier, le président chinois, Xi Jinping, a déclaré que son pays soutenait une décision du G20 sur la prolongation de l'ISSD et continuerait à l'appliquer pleinement avec les autres parties. "Les engagements du président Xi et les annonces de la semaine dernière sont utiles et bienvenus", a déclaré M. Malpass lors du sommet virtuel. "La réduction et la transparence de la dette permettront des investissements productifs, une clé pour parvenir à une reprise plus rapide, plus forte et plus durable", a déclaré le chef de la Banque mondiale, ajoutant qu'"il fallait en faire plus".

DÉPLOIEMENT DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE DANS LE MONDE

IRENA et GWEC signent un accord

Le directeur général de l'IRENA, Francesco La Camera, et le PDG de GWEC, Ben Backwell, ont signé un accord de coopération afin de joindre les efforts visant à accroître l'adoption et le déploiement de l'énergie éolienne et renouvelable dans le monde. C'est à l'occasion de la Race to Zero Dialogues que L'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et le Global Wind Energy Council (GWEC) se sont mis d'accord pour un programme visant à accélérer les progrès des gouvernements, de l'industrie et d'autres parties prenantes clés pour respecter l'Accord de Paris, convoqué par le Haut – Champion de niveau pour l'action climatique mondiale.
L'IRENA et le GWEC reconnaissent que la décarbonation rapide nécessitera une variété de changements de politique et d'investissements, y compris l'intensification des engagements en matière d'énergie renouvelable, la résolution des barrières commerciales et réglementaires, l'amélioration de l'accès au financement et l'élargissement du portefeuille de projets bancables. Environ un tiers de toutes les nouvelles capacités d'énergie renouvelable ajoutées en 2019 provenaient de l'énergie éolienne et les données de l'IRENA suggèrent que le vent – avec l'énergie solaire – dominera la croissance future de la capacité. Comme le montre le rapport Global Renewables Outlook de l'IRENA, un avenir conforme à Paris d'ici 2050 nécessite des changements transformateurs de politique, de comportement et de coopération internationale. Les technologies renouvelables telles que l'éolien terrestre et offshore, ainsi que les mesures d'efficacité énergétique, peuvent fournir plus de 90% des réductions d'émissions nécessaires, tout en fournissant des emplois nets et des gains économiques dans le processus.
L'énergie éolienne est une pierre angulaire de la transformation énergétique mondiale et, avec l'évolution des technologies et le renforcement des arguments économiques, elle continuera à soutenir le programme mondial de croissance à faible émission de carbone jusqu'au milieu du siècle », a déclaré Francesco La Camera, directeur général de l'IRENA. «En combinant les connaissances, les capacités et le pouvoir de mobilisation de nos deux organisations, nous pouvons travailler ensemble pour éliminer les obstacles politiques et d'investissement et créer un environnement propice à l'énergie éolienne.» Ben Backwell, PDG de GWEC, a ajouté : «Au nom de l'industrie éolienne mondiale, nous sommes impatients de renforcer notre partenariat et de travailler avec l'IRENA à travers la plateforme d'investissement climatique et d'autres initiatives importantes. Il est plus important que jamais que les institutions intergouvernementales collaborent avec l'industrie à la poursuite d'objectifs communs de développement durable. «Il ne fait aucun doute que nous devons agir d'urgence pour réduire les émissions de carbone et agir collectivement pour ralentir les impacts du changement climatique ; accélérer le développement des énergies renouvelables est l'un des moyens les plus efficaces d'atteindre ces objectifs. L'énergie éolienne, en tant que technologie évolutive, propre et abordable, sera essentielle pour aider les pays, les entreprises et les autres parties sur la voie du net zéro et d'une reprise verte », a-t-il conclu. Entre autres domaines, la coopération renforcée entre l'IRENA et le GWEC se concentrera sur : le renforcement de la facilitation de projets d'énergie éolienne dans la plateforme d'investissement climatique ; engager l'industrie éolienne dans des dialogues industrie-gouvernement, des forums d'investissement et d'autres arènes d'échange de connaissances; et l'exploration d'accords open source et de modèles de projets pour les projets éoliens dans les marchés émergents afin d'atténuer les risques et les obstacles juridiques. Les parties conviennent de travailler en collaboration pour minimiser les obstacles réglementaires, juridiques et administratifs à l'investissement dans les énergies éolienne et renouvelable, et pour renforcer les dialogues et les actions internationaux visant à accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial.

R.E

MALGRÉ L'INQUIÉTUDE DE WALL STREET

L'Europe finit en hausse

Les Bourses européennes ont terminé dans le vert le week-end mais sous leurs plus hauts du jour après l'ouverture en baisse de Wall Street face à la perspective de voir l'administration Trump refermer le 31 décembre l'un des robinets à liquidités ouverts depuis le début de la crise sanitaire pour soutenir l'économie américaine. Les investisseurs américains ont mal accueilli l'annonce par le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, d'une demande d'arrêter en fin d'année plusieurs des programmes de prêts aux entreprises et aux collectivités locales mis en œuvre depuis mars, pour un montant total de 455 milliards de dollars (384 milliards d'euros), jugeant que ces sommes seraient mieux utilisées pour aider les petites et moyennes entreprises. Plusieurs responsables de la Fed ont regretté ce choix en soulignant que ces programmes assuraient un soutien important à l'économie. Sur les marchés, la nouvelle est d'autant plus mal accueillie que l'épidémie de coronavirus aux Etats-Unis, cause de la crise économique, continue de s'accélérer, ce qui a conduit plus de 20 Etats du pays à prendre des mesures de couvre-feu. La situation est différente en Europe, où le début de ralentissement de la deuxième vague de l'épidémie permet d'espérer un assouplissement prochain des mesures de confinement. Sur l'ensemble de la semaine, le Stoxx 600 a gagné 1,15% et le CAC 40 2,15%, enregistrant leur troisième performance hebdomadaire positive d'affilée, ce qui n'était pas arrivé depuis début juin. À Paris, le CAC 40 affiche en clôture une hausse de 0,39% (21,23 points) à 5 495,89 points après avoir gagné jusqu'à 0,9%.
A Londres, le FTSE 100 a gagné 0,2% et à Francfort, le Dax a progressé de 0,39%. L'indice EuroStoxx 50 a pris 0,45%, le FTSEurofirst 300 0,45% et le Stoxx 600 0,52%. Au moment de la clôture en Europe, Wall Street cédait du terrain, le Dow Jones perdant 0,29% et le Standard & Poor's 500 0,12% même si le Nasdaq Composite grappillait 0,14%.

R.E

RUSSIE

4,5% de son PIB pour la lutte contre la crise économique

Intervenant au sommet du G20 le 21 novembre, Vladimir Poutine a déclaré que la Russie avait mobilisé 4,5% de son PIB à la lutte contre les conséquences économiques de la crise due à la pandémie de Covid-19. D'après lui, les mesures ciblées financées par ce montant ont aidé la Russie à atténuer le déclin économique engendré par le cataclysme. Afin d'atténuer les difficultés économiques provoquées par la pandémie de Covid-19, la Russie a consacré 4,5% de son PIB à un soutien anti-crise, a fait savoir Vladimir Poutine lors du sommet du G20 en visioconférence qui s'est ouvert ce samedi. D'après le dirigeant russe, cette démarche a aidé le pays à traverser cette période difficile «sans pertes irréversibles». «Le montant total du soutien budgétaire anti-crise s'est élevé à 4,5% du PIB. L'application opportune de ces mesures ciblées a aidé la Russie, comme la plupart des pays développés, à atténuer le déclin économique, à renforcer le système de santé, à traverser une période difficile sans pertes irréversibles», a déclaré le Président russe. Selon lui, afin d'assurer la durabilité de l'économie nationale et de préserver la stabilité sociale, le gouvernement russe, en collaboration avec la Banque de Russie, met en œuvre un plan global pour aider la population, les PME ainsi que les industries susceptibles de souffrir le plus.

R.E

ORAN (USTO)

Deux nouveaux masters en énergies renouvelables et aéronautique

L'Université des sciences et technologie d'Oran (USTO) "Mohamed Boudiaf", lance à partir de la rentrée universitaire 2020/2021, deux nouveaux masters en énergies renouvelables et aéronautique, a-t-on appris de son chargé de communication, Boudia Maamar.

Il s'agit dune formation à recrutement national (FRN), qui admettra ainsi des étudiants de différentes régions du pays, a précisé M. Boudia, ajoutant qu'il s'agit de deux masters à cursus intégrés de licence (MCIL).

Les étudiants sont admis en première année licence, et suivent par un cursus de 5 années, au terme desquelles l'étudiant reçoit un double diplôme de licence et master, précise le responsable.

Une quarantaine d'étudiants ont été admis dans chacun des deux masters, qui répondent aux besoins du marché du travail. Le premier master, énergies renouvelables en électrotechnique, touchera aux différentes énergies nouvelles, solaires, éoliens et biomasse, alors que le deuxième en "Aéronautique et mécanique de l'aviation", abordera la conception de différents systèmes d'aviation notamment le développement et l'utilisation des systèmes d'aéronefs pilotés à distance (SAPR), connus sous le nom "de drones". L'utilisation des drones sera de plus en plus présente dans divers domaines, comme l'agriculture et la sécurité, ce qui nécessite une formation approfondie, a souligné M. Boudia.

S'agissant de la rentrée universitaire 2020/2021, le responsable a indiqué qu'elle sera adaptée à la situation sanitaire actuelle. Les matières les plus essentielles seront dispensées en présentiel, alors le reste du programme sera disponible en ligne. L'Université des sciences et technologies d'Oran ouvrira cette année plus de 2.900 postes pédagogiques et une cinquantaine de postes doctorants, a indiqué le responsable.

TÉBESSA

Lancement de la plantation de 10000 arbres à Ain Zerouk

Une opération de plantation de pas moins de 10.000 plants d'arbre a été lancée samedi dans la région d'Ain Zerouk près du chef-lieu de wilaya de Tébessa avec la participation des autorités locales, des citoyens et de représentants de la société civile.
Inscrite dans le cadre de la campagne nationale de reboisement engagée sous le slogan "qu'il le plante", cette action vise à reboiser les aires forestières endommagées par des incendies, a assuré le conservateur des forêts, Mohamed Adjib Aiwadj.
Pas moins de 10.000 arbres seront ainsi plantés à Ain Zerouk et 10.000 autres le seront courant cette semaine à travers 28 communes avec l'objectif de régénérer le couvert végétal et de préserver la biodiversité de la wilaya, a ajouté le même responsable.
De son côté, le wali Mohamed El Barka Dehadj a insisté sur l'intérêt à accorder à l'environnement, sa préservation et la densification des actions de reboisement avec la mobilisation d'équipes chargées du suivi régulier des aires reboisées.
Des centaines de citoyens de toutes les catégories d'âge, un grand nombre d'associations et des représentants des divers secteurs et administrations ont pris part à cette opération.

OUM EL BOUAGHI

Plantation de 5000 arbustes à Ain Diss

La campagne de reboisement effectuée samedi dans la commune de Ain Diss (wilaya de Oum El Bouaghi), a permis de planter 5.000 arbustes dans le cadre de la campagne nationale de reboisement sous le slogan "Qu'il le plante".
La campagne de reboisement qui s'est déroulée dans la forêt de "Chebket Sellaoua" dans la commune de Ain Diss, a vu la participation des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la gendarmerie nationale, les gardes forestiers, les agents de la protection civile, en plus de citoyens et de membres d'associations locales.
Selon le conservateur des forêts de la wilaya d'Oum El Bouaghi, Athmane Reghioua, cette campagne au cours de laquelle plusieurs espèces d'arbres ont été plantées, telles que le Pin d'Alep et l'Orme, vise à préserver la richesse forestière et à revivifier les zones touchées par les incendies, le surpâturage et autres facteurs nuisibles.
Le responsable a ajouté que les campagnes de reboisement se poursuivront à travers la wilaya jusqu'à la fin du mois de mars prochain, précisant qu'un programme a été préparé à cet effet pour reboiser 470 ha de superficies forestières durant cette période.

CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT

Plantation de 1500 arbustes à Ghardaïa

Quelque 1.500 arbustes ont été mis en terre samedi , sur un espace situé en face du groupement d'intervention rapide (GIR) de la gendarmerie nationale (GN) à proximité de l'aéroport "Moufdi Zakaria" de Ghardaïa , au titre de la campagne nationale de reboisement sous le slogan "Qu'il le plante" , Plus de cinq cents (500) volontaires, dont des éléments de l'armée nationale populaire (ANP), des corps constitués , élus locaux, scouts , agents forestiers , et acteurs de la société civile de Ghardaïa, ont pris part à cette action de reboisement.
Cette action de reboisement, est destinée à la réhabilitation, valorisation et la reconstitution des écosystèmes forestiers du pays, a souligné le wali de Ghardaïa.
Une attention particulière est accordée aux principales espèces naturelles qui garantissent l'adaptation au contexte climatique de cette région caractérisée, en particulier, par de longues périodes de sécheresse, a précisé, M.Boualem Amrani.
Cette action de plantation de différentes espèces de plants forestiers et floristiques adaptées au climat aride de la région, vise, outre la création d'espaces récréatifs pour la population, de propager la culture environnementale, a indiqué de son côté le conservateur des forêts Mohamed Salah Lefdal
Cet évènement constitue aussi une occasion "idoine" pour sensibiliser la jeunesse et les membres de la société civile sur la culture écologique, aux questions environnementales et à l'importance socio-économique et écologique de l'arbre ainsi qu'au développement durable , a-t-il ajouté.
Le choix de ce site , au cœur d'un nouveau pôle urbain en gestation ,a été motivé par son importance cruciale sur les plans écologique et touristique, a souligné le même responsable .
En raison de sa proximité de la route nationale N 1, ce site verra la naissance d'un parc écologique à même de garantir aux visiteurs de Ghardaïa en quête de fraicheur et de quiétude toutes les conditions en matière de confort et de protection de l'environnement,a-t-on conclu.

TLEMCEN (MALADES DE LA COVID-19)

Affectation du centre pour insuffisants respiratoires et d'une cité universitaire

Deux nouvelles structures, à savoir l'hôpital pour jeunes insuffisants respiratoires qui dispose de 120 lits équipés et d'oxygène et une cité universitaire de 1.000 lits, ont été affectés au secteur de la santé de la wilaya de Tlemcen par les autorités locales afin d'augmenter les capacités actuelles d'accueil et de prise en charge des personnes affectées par le coronavirus.
L'hôpital des insuffisants respiratoires de 120 lits implanté sur les hauteurs du plateau "Lalla Setti" a été totalement équipé en installations d'oxygène et en lits pour parer à toute augmentation du nombre de contaminations et contribuer à la prise en charge de tous les malades, a indiqué le wali de Tlemcen, Amoumene Mermouri, samedi lors d'une visite sur place.
Par ailleurs, le secteur universitaire a mis à la disposition du secteur de la santé, une cité universitaire de 1.000 lits. Cet espace ne dispose pas d'installations d'oxygène mais servira au confinement des malades qui n'ont pas les moyens de s'isoler chez eux.
"La prise en charge sur le plan de l'hébergement et de la restauration sera assurée sur place toute la durée du confinement", a indiqué le directeur de wilaya de la santé, Boukhiar Mansour.
La capacité actuelle du centre hôpital-universitaire de la willaya de Tlemcen est estimée à l'heure actuelle à 200 lits équipés du nécessaire pour recevoir et prendre en charge les malades de la Covid-19, a-t-il fait savoir.
Concernant la disponibilité de l'oxygène, le directeur général du CHU de Tlemcen, Mazouri Nasreddine, a indiqué que les capacités du service en charge de Covid-19 sont passées de 45 sources d'oxygène à 90, en plus de l'acquisition d'un nouvel évaporateur d'oxygène de 6000 litres, "ce qui donne une capacité totale d'oxygène de près de 20.000 litres et permettra au CHU de Tlemcen d'être à l'aise sur ce volet au rythme actuel d'hospitalisation estimé entre 10 et 15 malades par jour", a-t-il affirmé.
Pour ce qui est des tests PCR, M. Mazouri a souligné que son administration a conclu un marché avec un fournisseur d'une valeur de 47 millions DA pour l'achat de 10.000 tests.
Actuellement, le CHU de Tlemcen est pratiquement à 60 % de ses capacités de consommation et son administration est en train de prévoir, soit un rattachement à ce marché, soit de conclure un nouveau pour l'année 2021.
Pour la journée de ce samedi, le nombre de malades hospitalisés est estimé à 160, alors que les consultations quotidiennes sont passées de 80 personnes /jour à 120 actuellement. Parmi ce nombre, 10 à 15 personnes sont hospitalisées, alors que les personnes légèrement atteintes et non admises à l'hôpital reçoivent leur traitement et reviennent régulièrement pour des consultations, a-t-il ajouté.

PATRIMOINE FORESTIER À AÏN DEFLA

12.470 ha détruits par les incendies en dix ans

Au total, 12.470, 38 ha de couvert végétal ont été détruits par les incendies durant la dernière décennie à Aïn Defla, a-t-on appris samedi d'un responsable de la Conservation locale des forêts.

"Le feu a parcouru 12.470, 38 ha de couvert végétal à Aïn Defla depuis l'année 2011 à ce jour", a précisé le chargé de communication de la Conservation des forêts de Aïn Defla en marge de la campagne de reboisement abritée par la région de Timiksawine, relevant de la commune d'El Mayenne (50 km au sud-ouest du chef-lieu de wilaya).
Les dégâts les plus importants en matière de perte du patrimoine forestier ont été enregistrés durant la saison estivale de 2012 (3193,82 ha), suivie de celle de l'année en cours (2572,01 ha) puis celle de l'été 2019 (1395,04 ha), a détaillé M. Hamrani, mettant l'accent sur l'importance de la préservation de cette richesse incommensurable.
Abordant les incendies enregistrés durant l'année 2020, il a fait état de 104 foyers ayant décimé 2572,01 ha, soit 2% de la superficie forestière de la wilaya, signalant que la superficie incendiée comprend 640,3 ha de forêts, 513,31 ha de maquis, 617,3 ha d'arbres fruitiers, 694,1 ha de broussailles ainsi que 107 ha de jeunes plantations.
"Le plus grand incendie enregistré est celui ayant touché les forêts des communes de Aïn Torki et Miliana au courant du mois d'août dernier, anéantissant 70 heures durant quelques 1680 ha, soit 77% de la superficie incendiée durant ce même mois", a noté M. Hamrani.
Selon lui, l'importance de la superficie incendiée s'explique par la hausse de la température ayant sévi l'été dernier ainsi que par les vents forts ayant soufflé, rendant extrêmement difficile la maîtrise des sinistres.
S'attardant sur les arbres fruitiers, il a noté que les incendies qui les ont touchés en ont détruit 617,3 ha, relevant que la Conservation des forêts de Aïn Defla a bénéficié de 27,92 millions de dinars en guise de remboursement des agriculteurs.
"Par bien des aspects, la forêt joue un rôle primordial dans l'environnement en luttant notamment contre le réchauffement climatique en stockant du carbone, d'où l'impératif de sa préservation", a observé M. Hamrani.

CONSTANTINE

Un imposteur et ses complices sous mandat de dépôt

Un imposteur qui se faisait passer pour le procureur général près la Cour de Constantine et ses complices ont été arrêtés et placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du parquet près le tribunal de Constantine, a déclaré samedi le procureur de la République, Abdelfatah Kadri.
L'accusé principal S.A, qui se présentait comme étant le procureur général près la Cour de Constantine et ses complices au nombre de six accusés pour constitution de réseau criminel ont été tous placés sous mandat de dépôt, a souligné M. Kadri au cours d'une conférence de presse.
L'accusé principal (S.A) est poursuivi pour usurpation d'identité (utilisation d'un titre lié à une profession réglementée par la loi), a précisé M. Kadri, ajoutant que des accusations d'escroquerie ont été infligées au premier accusé et le deuxième.
La participation dans l'utilisation d'un titre lié à une profession réglementée par la loi pour le deuxième accusé et la participation à l'escroquerie pour le troisième accusé, commencement pour l'octroi d'indus
avantage au profit d'un fonctionnaire public lui permettant d'accomplir une mission aux quatrième et cinquième accusés, la participation à l'octroi d'indus avantages au profit d'un fonctionnaire public lui permettant d'accomplir une mission pour le sixième et le septième accusés et ce, conformément aux dispositions d'articles contenus dans le code pénal et dans la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption.
Agissant sur la base d'une information provenant d'un établissement public administratif signalant un individu se présentant via le téléphone mobile comme étant le procureur général près la Cour de Constantine et demandant l'accomplissement de missions bien déterminées, et après avoir confirmé que le numéro de téléphone n'appartenait pas au procureur général, des instructions instantanées ont été données aux services de la Police judiciaire (brigade de recherche et d'intervention BRI) de la sûreté de wilaya de Constantine pour l'identification et l'arrestation du propriétaire de ce numéro de téléphone.
L'individu recherché a été arrêté le 16 novembre courant et après investigations il s'est avéré qu'il agissait avec des complices en utilisant cette qualité (procureur général) pour escroquer plusieurs individus et autres responsables d'établissements administratifs publics, a détaillé le procureur de la République.
L'approfondissement de l'enquête a permis l'arrestation de deux individus impliqués qui accompagnaient en permanence l'accusé principal, selon M. Kadri qui a précisé que dans le cadre de cette affaire, il s'est avéré que le mis en cause a élargi son activité d'escroquerie et a pris attache avec une administration publique centrale pour intervenir dans un dossier au profit d'une entreprise étrangère possédant un siège en Algérie et opérant dans le domaine de l'électronique.
En contre partie, l'usurpateur d'identité a perçu la somme de 2.000.000 DA, a ajouté le procureur de la République, précisant que la représentante légale de l'entreprise étrangère, une avocate et deux (2) autres personnes avaient participé à cette affaire.
Après l'achèvement des procédures de l'enquête initiale, les mis en cause ont été présentés le 19 novembre 2020 devant le parquet près le tribunal de Constantine et dans une heure tardive, le juge d'instruction après avoir écouté les accusés a ordonné leur mise sous mandat de dépôt en attendant ce qui découlera de l'enquête judiciaire, selon la même source.
Le parquet près le tribunal de Constantine a tenu, dans ce cadre, à informer le public sur les agissements de cet individu (S.A) en publiant sa photo et ses numéros de téléphone (0774-12-60-43 et 0540-76-84-09) , appelant tout citoyen possédant des informations sur cette affaire à se rapprocher du tribunal de Constantine pour déposer une plainte ou fournir des témoignages.

EL BAYADH

Une caravane de solidarité avec les nomades à Sidi Hadjeddine

Une caravane de solidarité a été organisée samedi dans la région de Sidi Hadjeddine au sud de la commune de Brizina (wilaya d'El Bayadh) pour apporter aide à 11 familles nomades, a-t-on appris du directeur de l'action sociale (DAS) par intérim, Abdelli Noureddine. Cette caravane de solidarité, organisée par le secteur de solidarité nationale, transportait des aides dont des denrées alimentaires, des couvertures et des vêtements pour les familles nécessiteuses, ainsi que des équipements médicaux pour les malades, a-t-il indiqué.
Cette initiative est organisée en collaboration avec les services de l'agence d'El Bayadh de la Caisse nationale d'assurance sociale pour salariés (CNAS), l'association locale caritative "Kafil El Yatim", l'organisation algérienne caritative et humanitaire et la fédération de wilaya des pharmaciens, ainsi que l'Union nationale des journalistes algériens, a-t-on fait savoir.

JIJEL

Paiement des pensions des retraités dans une salle omnisports

La direction de la poste de la wilaya de Jijel a lancé samedi une initiative de paiement des pensions des retraités dans la salle omnisports "Aberkane Abdelkader" du centre-ville de Jijel par un souci de prévention de la propagation du Covid-19, a indiqué la directrice du secteur, Nadia Boudina. Cette initiative vient en réponse de la situation épidémiologique du pays et notamment dans la wilaya de Jijel marquée par la propagation du Covid-19 qui pousse à trouver des solutions supplémentaires d'application des règles de prévention pour assurer la sécurité des clients notamment les retraités, a précisé à l'APS la même responsable.
Cette mesure a été prise en coordination avec la Caisse nationale des retraites (CNR) et la direction de la jeunesse et des sports, selon la même source qui a indiqué que la salle a été équipée du matériel et du personnel nécessaire pour accueillir dans des conditions adéquates les retraités avec "un protocole sanitaire garantissant la distanciation nécessaire entre les personnes au sein de cette vaste salle". Le paiement des pensions des retraités qui ont accueilli avec satisfaction l'initiative se poursuivra temporairement du 21 au 24 novembre au sein de cette structure, a assuré Mme Boudina.

SDA DE SIDI ABDELLAH

Poursuite de la campagne de sensibilisation contre les dangers du gaz

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdallah (Alger) a annoncé la poursuite de sa campagne de sensibilisation contre les dangers de la mauvaise utilisation du gaz naturel au profit de plus de 15.000 clients dans des circonstances exceptionnelles marquées par la propagation de la Covid-19, a-t-on appris samedi auprès de la même Direction. Cette campagne de sensibilisation sur les dangers de la mauvaise utilisation du gaz naturel avait été lancée, début 2020, au profit des habitants de Sidi Abdallah et de de plusieurs communes de cette région, a déclaré à l'APS la chargée de l'information à la même direction, Mme Fatiha Sadki. Pour Mme Sadki, la particularité de cette campagne réside dans ses bénéficiaires, à savoir des citoyens de régions dotées pour la première fois du gaz naturel, ce qui exige, a-t-elle dit, une intensification des opérations de sensibilisation pour assurer leur sécurité contre les dangers d'explosion ou d'asphyxie. En sus de la région de Sidi Abdellah, la Direction assure l'alimentation en gaz des communes de Rahmania, Mahelma, Tessala El Merdja, Douera, Souidania, Staouli et Zeralda, a ajouté Mme Sadki, précisant que 60.615 citoyens bénéficient de cette matière vitale dans ces communes.

Boxe

Six boxeurs algériens prendront part au 63e tournoi international "Golden Glow"

Prévu du 26 au 29 novembre dans la ville serbe de Sombor (182 km de Belgrade), a appris hier l'APS de la Fédération algérienne de boxe (FAB). Le staff technique, composé des entraîneurs Ahmed Dine et Merchoud Behous, a convoqué six boxeurs pour ce premier tournoi international qui intervient après neuf mois d'arrêt en raison de la pandémie de Covid-19. Il s'agit d'Oussama Mordjane (57 kg), Yahia Abdelli (63 kg), Chemseddine Kramou (69 kg), Mohamed Houmri (81 kg), Younes Nemouchi (75 kg) et Chouaib Bouloudinats (+91 kg).

"Toutes les démarches administratives liées à l'autorisation de voyage ont été accomplies en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et le Centre national de médecine du sport (CNMS). Mohamed Flissi et Abdelhafid Benchebla, tous deux qualifiés aux Jeux olympiques 2020, repoussés à 2021 à Tokyo, n'ont pas été convoqués à ce tournoi pour des raisons familiales", a précisé le secrétaire général de la FAB. Organisé par la Fédération serbe de boxe (SBF), le tournoi international "Golden Glow" connaîtra la participation des meilleurs boxeurs représentant, entre autres, la Serbie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, l'Allemagne, la Bulgarie et la Slovénie. Pour rappel, sept boxeurs algériens dont deux dames ont arraché leur billet pour les JO-2020 de Tokyo. Il s'agit de Mohamed Houmri (81 kg), Chouaib Bouloudinats (+91 kg), Mohamed Flissi (52 kg), Younes Nemouchi (75 kg) et Abdelhafid Benchebla (91 kg) chez les messieurs.De leur côté, les dames algériennes ont arraché deux qualifications historiques aux JO grâce à Romaïssa Boualem (51 kg) et Imane Khelif (60 kg).

Brèves

ESPAGNE

L'Atlético Madrid fait replonger le FC Barcelone, 1-0

L'Atlético Madrid a battu le FC Barcelone 1-0 au stade Wanda-Metropolitano lors de l'affiche de la 10e journée de Liga samedi, et revient ainsi provisoirement à hauteur de la Real Sociedad (20 pts) en tête du classement du championnat d'Espagne.
Les Madrilènes se sont imposés grâce à un but en cage vide de l'international belge Yannick Carrasco (45e+2) après une grosse erreur d'appréciation du gardien catalan Marc-André ter Stegen, et enfoncent ainsi le Barça, qui essuie sa 3e défaite de la saison en Liga et qui pointe à la 10e place provisoire.

HAND - MONDIAL-2021 (PRÉPARATIONS)

La Tunisie en stage au Qatar en décembre

La sélection tunisienne de handball messieurs, effectuera du 25 au 27 décembre prochain un stage au Qatar, ponctué par des matchs amicaux en prévision du Championnat du monde 2021 prévu du 13 au 31 janvier en Egypte "La sélection de Tunisie devrait se rendre à Qatar où un stage ponctué par des matchs amicaux est programmé du 25 au 27 décembre prochain avec la participation des joueurs professionnels", a fait savoir le sélectionneur-adjoint Amor Khedhira , estimant que le stage de Qatar constitue l'occasion de mettre de nouveau à l'épreuve le degré de promptitude des joueurs.
L'équipe tunisienne, composée uniquement de joueurs locaux, avait battu l'équipe du CS Sakiet Ezzit par 28 à 19 (15-13), en match amical disputé vendredi, dans le cadre de son stage de préparation à Nabeul, en prévision du mondial 2021. Le sept tunisien s'était également imposé jeudi après-midi face à la même équipe (33-22).
Ces deux rencontres servent de préparation pour les protégés de Sami Saidi l'absence de Sparring-partners, compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus.
Au premier tour du championnat du monde-2021, la Tunisie évoluera dans le groupe B aux cotés de la Pologne (15 janvier), du Brésil (17 janvier) et de l'Espagne (19 janvier).

R.S

COUPE D'AUTOMNE DES NATIONS

L'Angleterre domine l'Irlande (18-7) et conforte sa première place

L'Angleterre s'est imposée à domicile sur l'Irlande (18-7), samedi à Twickenham pour le compte de la 2e journée de la Coupe d'automne des nations et a conforté sa première place dans le groupe A de cette compétition inédite.
Seul élément inexpérimenté présent au coup d'envoi côté anglais, le centre Ollie Lawrence, 21 ans, n'a pas dépareillé au milieu des briscards titularisés par Eddie Jones, qui ont brisé de très nombreuses offensives des hommes en vert, à l'image de ce plaquage salvateur de Henry Slade sur
Chris Farrell à 12 minutes du terme.
Le XV à la rose s'est appuyé sur son pack pour progresser en début de rencontre.
L'Irlande a sauvé l'honneur grâce à un essai tardif de Jacob Stockdale à la 74e, mais elle a bien subi sa deuxième défaite de l'année en Angleterre après celle concédée en février dernier lors du Tournoi des six nations (24-12).
Samedi prochain, les Anglais se rendront au pays de Galles, dominé chez les Irlandais lors de la première journée (32-9), tandis que l'Irlande recevra dimanche la Géorgie, largement battue 40-0 par l'Angleterre en ouverture de la compétition.

R.S

FOOT/ITALIE (8E JOURNÉE)

La Juve se rapproche de Milan, Ronaldo rejoint "Ibra"

La Juventus Turin, en disposant samedi de Cagliari (2-0) avec deux buts de Cristiano Ronaldo désormais co-meilleur buteur avec Ibrahimovic, se rapproche de l'AC Milan.

L'Atalanta Bergame (6e), muette de son côté face à La Spezia (0-0), ne s'est pas rassurée avant d'aller défier Liverpool en Ligue des champions, au contraire de la Lazio Rome (7e), efficace dans le déluge à Crotone (2-0), grâce au retour marquant de Ciro Immobile.
Après les essais et les points égarés en route, Andrea Pirlo avait sonné la mobilisation pour la Juve, en quête d'un dixième titre consécutif de championne d'Italie: "Notre championnat doit commencer. D'ici Noël, nous avons dix finales à jouer", avait-il lancé vendredi en comptant les matches de Ligue des champions. Au vu du sérieux affiché contre Cagliari, le message semble avoir été reçu: voilà les Bianconeri revenus vers le sommet, dans l'attente des matches du leader milanais à Naples (4e), de Sassuolo (3e) et de l'AS Rome (5e).
La Lazio Rome a aussi préparé au mieux la reprise de la C1 en évitant le piège chez la lanterne rouge Crotone, sur une pelouse gorgée d'eau, après les fortes pluies tombées sur la Calabre.
L'Atalanta, elle, n'a pas préparé au mieux son périlleux déplacement à Liverpool, mercredi: face à La Spezia, la "Dea", dont le jeu a perdu de sa superbe depuis quelques semaines, a longtemps peiné pour se procurer des occasions puis a manqué d'efficacité quand elles sont arrivées à la fin.

La Lazio s'impose en mode "water-polo" à Crotone (2-0)

La Lazio Rome s'est logiquement imposée chez la lanterne rouge Crotone (2-0) samedi en ouverture de la 8e journée de Serie A sur une pelouse gorgée d'eau, à la limite du praticable.
Sur un terrain aux allures de piscine après les fortes pluies tombées sur la Calabre, il fallait surtout savoir plonger en première période. Ce qu'a parfaitement fait Ciro Immobile pour ouvrir le score de la tête (21e). Avec son quatrième but de la saison en Serie A, le buteur laziale a ponctué victorieusement son retour après trois semaines loin des terrains pour cause de coronavirus.
Malgré le vent lui aussi de la partie, le ballon a un peu mieux circulé en début de seconde période quand la pluie a offert un peu de répit aux vingt-deux acteurs. Les joueurs de Simone Inzaghi en ont profité pour se mettre à l'abri grâce à Joaquin Correa en angle fermé (58e)... juste avant que la pluie ne reprenne de plus belle.
Crotone reste scotché à la dernière place, toujours dans l'attente d'un premier succès cette saison.

R.S

FOOT/ALLEMAGNE (8E JOURNÉE)

Le Bayern tenu en échec à domicile, reste provisoirement en tête

Sans rythme ni imagination, le Bayern Munich a été tenu en échec sur sa pelouse samedi par le Werder Brême (1-1), une équipe de milieu de tableau, offrant une occasion à Leipzig de revenir à sa hauteur en cas de victoire à Francfort en soirée.
Kingsley Coman (62e) pour Munich a répondu à l'ouverture du score de Brême par Maximilian Eggenstein (45e). Mais le "Rekordmeister" doit surtout son point à son gardien Manuel Neuer, auteur de trois parades phénoménales (16e deux fois et 88e).
Le champion d'Europe reste en tête du classement avec 19 points. Ses poursuivant immédiats avant cette 8e journée, Leipzig (16 pts) et Dortmund (15 pts), n'ont pas encore joué.
Le Borussia joue ce soir au stade olympique de Berlin contre le Hertha.
Leverkusen, à la lutte pour une place dans le top-4, qualificative pour la Ligue des champions, s'est provisoirement intercalé en deuxième position avec 18 points, grâce à une victoire 2-1 sur la pelouse du promu Bielefeld.

FOOT/ NIGERIA

Le sélectionneur Gernot Rohr sur la sellette

Le président de la Fédération nigériane de football (NFF), Amaju Pinnick, a exclu un limogeage de l'entraîneur Gernot Rohr malgré la pression croissante suite aux résultats en dent de scie enregistrés par les Super Eagles, dont deux nuls contre la Sierra Leone en qualifications de la CAN 2021. "Personne n'est content de ce qui s'est passé contre la Sierra Leone lors des deux matchs. Mais il ne suffit pas de limoger l'entraîneur car son équipe est toujours en tête de son groupe en qualifications de la CAN-2021 après quatre matches disputés. Ses statistiques parlent pour lui, alors sur quels critère voulons-nous le limoger compte tenu du contrat récemment signé par les deux parties.", a déclaré Pinnick à BBC Sport Africa. Le technicien franco-allemand est sur la sellette après une série de quatre matchs sans victoire et surtout après le nul concédé à domicile par les Super Eagles face à la Sierra Leone (4-4) alors qu'ils menaient au score 4-0
Rohr a pris en charge les Super Eagles en août 2016 et les a menés à une troisième place lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 après que l'équipe ait raté les éditions 2015 et 2017.
"Quand vous regardez ses performances, il a remporté 29 matches, 14 matches nuls et 10 défaites, vous pouvez dire que cela suffit pour le soutenir", a déclaré Pinnick.
"Oui, les performances des deux derniers matchs ne se sont pas bien passées, mais nous devons être professionnels, honnêtes et respectueux dans notre analyse des choses." a t-il souligné

R.S

SUPER--COUPE D'ALGÉRIE / CRB - USMA (2-1)

Le CR Belouizdad remporte la 13e édition

Le CR Belouizdad a remporté la deuxième Super-coupe d'Algérie de son histoire, en dominant l'USM Alger (2-1) en finale de la 13e édition, disputée samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger).

Le Chabab a certes beaucoup souffert en deuxième mi-temps, face au bon retour des Rouge et Noir, mais sa confortable avance au score, assurée dès la première demie heure de jeu, lui a permis de sortir victorieux. En effet, doté d'un réalisme inouï, le Chabab était parvenu à concrétiser les deux premières occasions qu'il avait réussi à se procurer en première mi-temps, tuant le match pratiquement dès lors.
C'est le meneur de jeu Amir Sayoud qui avait ouvert le score, en transformant un penalty obtenu par Draoui (10'), avant que l'attaquant international béninois Marcellin Koukpo ne double la mise à la 34', d'un tir bien placé, après avoir dribblé le gardien Guendouz (2-0).
Les Usmistes, qui avaient complètement raté le coche en première mi-temps, ont affiché un meilleur visage dès le retour des vestiaires, en se montrant menaçants pratiquement dès la reprise.
Belkacemi était le premier à se mettre en évidence, avec une double tentative à la 55', mais le gardien Moussaoui était à la parade. Quoique, ce dernier n'a fait que retarder l'échéance, car ce même Belkacemi était revenu à la charge, six minutes plus tard, pour offrir une belle passe en retrait à Mahious, grâce à laquelle il a pu réduir le score, d'un joli tacle-glissé (2-1).
Galvanisés par ce but, les poulains de François Ciccolini sont aussitôt repartis à l'attaque, avec l'espoir d'égaliser, surtout que les joueurs adverses commençaient à montrer des signes de fatigue, mais sans succès. L'excès de précipitation et le manque de réussite devant le but a fait que le score reste inchangé, jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre principal, Youcef Gamouh.
Il s'agit de la deuxième Super-coupe d'Algérie au palmarès des Belouizdadis, après celle de 1995, remportée contre la JS Kabylie (1-0). Le Chabab avait animé une autre finale de Super-coupe d'Algérie, en 2017, mais il l'avait perdue aux tirs au but, contre l'ES Sétif, alors que le match s'était soldé par un nul vierge (0-0).
Le CRB revient ainsi à hauteur de l'USM Alger, qui compte également deux Super-coupes d'Algérie à son palmarès, remportées en 2013 et en 2016, respectivement contre l'ES Sétif (2-0) et contre le MC Alger, sur le même score.
Avant le coup d'envoi de cette 13e édition de la Super-coupe d'Algérie, les 22 acteurs ont observé une minute de silence, à la mémoire de trois figures importantes du football national, disparues dernièrement. Il s'agit de : Mohand Chérif Hannachi, ex-président de la JS Kabylie, Hadj Mohamed Boukaroum, ex-président de la Ligue inter-régions, et Abdelkrim Mechia, ex-dirigeant de l'USM Alger.

R.S

FOOT - LIGUE 1 / RC RELIZANE

Les nouvelles recrues non qualifiées et le stade non homologué

L'entrée en scène du RC Relizane en championnat de Ligue 1 de football, que cette équipe retrouve après quatre années passées au purgatoire, s'annonce sous de mauvais auspices à cause notamment de la non qualification de ses recrues et la non homologation de son stade.
Le "Rapid" risque, en effet, d'affronter son premier adversaire, la Paradou AC, le week-end prochain sans sa douzaine de joueurs recrutés pendant le mercato estival.
Les joueurs en question ne sont toujours pas qualifiés par la Ligue de football professionnel (LFP) à cause des dettes du club envers d'anciens éléments ayant saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL).
Cette situation met le nouvel entraîneur des "Vert et Blanc", Si Tahar Cherif El Ouezzani, dans l'embarras, vu qu'il n'aura à sa disposition que 12 joueurs seniors de l'effectif de l'exercice dernier qui seront autorisés à prendre part à cette rencontre. Cela se passe au moment où la direction du club, que préside Mohamed Hamri depuis quatre saisons, trouve des difficultés énormes pour s'acquitter de ses dettes, condition sine qua non pour lever l'interdiction de recrutement dont elle fait l'objet.
Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le RCR est confronté à un autre handicap, après le refus de la commission d'audit des stades relevant de la LFP d'homologuer le stade Tahar-Zoughari qui subit actuellement des travaux de réaménagement au niveau de ses vestiaires.
A quelques jours du coup d'envoi du championnat, les protégés de Cherif El Ouezzani ne sont ainsi pas fixés sur leur lieu de domiciliation, du moins en prévision des premières journées de championnat.
Cette situation inquiète au plus haut point l'entraîneur du RCR, qui a pourtant affiché, dans une déclaration à l'APS, de grosses ambitions en vue du nouvel exercice. Lesquelles ambitions sont motivées, selon ses dires, par "la bonne préparation d'intersaison de (ses) capés, bien que ces derniers n'aient pas encore atteint leur forme optimale en raison du démarrage tardif des entraînements".
Cherif El Ouezzani a souhaité au passage que le problème de qualification des nouvelles recrues soit résolu dans les meilleurs délais, réitérant, en outre, son appel aux autorités locales pour "procéder au changement de la pelouse synthétique du stade qui s'est nettement détériorée, exposant les joueurs à des blessures", a-t-il prévenu.

R.S

Brèves

CHAMPIONNAT DU QATAR

Premier match, premier but pour Belaili avec Qatar SC

L'international algérien Youcef Belaili a offert les trois points de la victoire à sa nouvelle équipe Qatar SC en inscrivant l'unique but de la rencontre à l'occasion de sa première sortie officielle avec sa nouvelle équipe contre Al Wakrah (1-0) samedi en match comptant pour la sixième journée du championnat du Qatar de première division.
Arrivé il y a à peine quelques jours au Qatar, Belaili a été incorporé dans le onze de départ et a disputé 90 minutes avant d'être remplacé dans le temps additionnel. Il a été impliqué dans le penalty accordé à son équipe lorsqu'il a merveilleusement décalé son coéquipier dans la surface de réparation avant d'être fauché, puis en le transformant de fort belle manière à la 17e minute.
Une précieuse victoire qui qui permet à son équipe de quitter provisoirement la dernière place au classement pour la première fois cette saison.
Belaili (28 ans) s'est engagé au début du mois de novembre avec Qatar SC en provenance d'Al Ahli (Arabie saoudite).

RS

FOOT - LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS

Accord trouvé avec les joueurs pour arrêter la grève

La direction de l'USM Bel-Abbès a trouvé un accord avec ses joueurs pour que ces derniers arrêtent la grève qu'ils ont enclenchée depuis mercredi passé pour revendiquer leur dû, a annoncé dimanche le club de Ligue 1 de football sur sa page Facebook. Une réunion a eu lieu samedi entre le directeur général de l'USMBA, Abbes Morsli, et les joueurs au cours de laquelle les deux parties ont convenu de "mettre l'intérêt du club au-dessus de toute autre considération", a précisé la même source.
Le responsable de la formation de la "Mekerra" a profité aussi de l'occasion "pour faire un exposé sur la situation financière très difficile que traverse le club, promettant au passage de régulariser les joueurs dès que possible", a encore souligné la même source.
Dans une récente déclaration à l'APS, le directeur général des "Vert et Rouge" a fait savoir que le blocage "pour des raisons administratives" des subventions allouées par l'APC de Sidi Bel-Abbès et l'APW, estimées à 50 millions de dinars, ainsi que le retard accusé par l'entreprise "Naftal" pour mettre à exécution la convention de sponsoring signée entre les deux parties, il y a de cela plus d'un mois, "a complètement faussé les plans de la direction de l'USMBA et l'a mis dans l'embarras vis-à-vis de ses protégés".
Selon la direction de cette formation de l'Ouest du pays, les joueurs devraient reprendre l'entraînement dimanche en effectuant deux sessions de travail sous la houlette du coach Lyamine Bougherara, en poste depuis l'été passé. L'entrée en lice de l'USMBA en championnat, dont le coup d'envoi sera donné vendredi, a été reportée en raison des engagements de son premier adversaire, le MC Alger, en Ligue des champions africaine.

R.S

TENNIS

La FAT présente aux travaux de l'AGO de l'ITF

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a pris part aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération internationale de la discipline (ITF), tenus samedi en format virtuel en raison du Covid-19, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. Selon la même source, la FAT a été représentée par Mohamed Lazar, président de l'instance fédérale par intérim, Djamila Menacer, membre du Bureau fédéral et Hamza Khelassi, Directeur de l'organisation sportive et des compétitions (DOSC). "La participation de Djamila Menacer à ces travaux est une première pour la gent féminine dans l'histoire du tennis algérien", s'est réjouie la FAT. Outre l'approbation du procès-verbal de l'AGO 2019, plusieurs autres points ont été inscrits à l'ordre du jour de ce rendez-vous, à savoir l'augmentation du nombre de vice-présidents pouvant être élus par le Conseil, la neutralité des sexes dans la nomenclature de la constitution de l'ITF, la demande d'augmentation du nombre d'actions et demande de transfert de la classe C à la classe B d'un membre.

R.S

Brèves

PARAGUAY

Trois membres d'un groupe rebelle abattus dans le nord

Trois membres de la guérilla de l'Armée du peuple paraguayen (EPP), accusée de plusieurs enlèvements et assassinats, ont été tués par des militaires dans le nord du Paraguay, a annoncé samedi le président Mario Abdo Benitez.
"La force d'intervention conjointe (FTC)", une unité d'élite de l'armée paraguayenne, "rapporte trois personnes abattues appartenant au groupe criminel du nord (...) lors d'affrontements", a annoncé le chef de l'Etat sur son compte Twitter, en référence à la guérilla de l'Armée du peuple paraguayen.
L'EPP, qui se revendique d'obédience marxiste-léniniste, opère depuis 2008 dans le département de Concepcion, près de la frontière avec le Brésil, une des régions les plus pauvres du pays.
Le parquet a confirmé sur Twitter que des "affrontements ont eu lieu entre la FTC et des cellules de l'EPP".
Le ministre de l'Intérieur, Euclides Acevedo, a également indiqué que les membres de l'EPP avaient été tués lors d'affrontements avec la FTC, composée de policiers et de militaires.
Le gouvernement accuse l'EPP d'être responsable de l'enlèvement en septembre de l'ancien vice-président du Paraguay Oscar Denis (2012-2013), âgé de 74 ans, qui n'a toujours pas été localisé.

MANIFESTATION EN CHILI

Pour la libération des personnes arrêtées lors de sit-in en 2019

La capitale chilienne Santiago a connu samedi des actions de protestations pour réclamer la libération les personnes arrêtées lors des manifestations de l'année dernière, ont rapporté des médias.
Selon les mêmes sources, les contestataires exigent la démission du président Sebastian Pinera et la libération des personnes arrêtées lors des manifestations qui avaient éclaté l'année dernière.
Les manifestations avaient débuté le 6 octobre 2019, dans un contexte d'augmentation des tarifs des transports en commun à Santiago. Deux semaines après, des actes de pillage et de violence ont secoué la ville.
Depuis le début de ces manifestations, 23 personnes sont mortes, 1 218 autres ont été blessées alors que 9 203 individus ont été arrêtés.
Pour contrôler la situation, le président s'était engagé à augmenter la pension de base universelle de 20%, à geler les frais d'électricité et à proposer une loi qui permettrait au gouvernement de supporter les coûts de traitements médicaux coûteux.
Toutefois, les revendications des manifestants se sont accrues et ils ont déclaré qu'ils protestaient non seulement contre l'augmentation des prix des tickets de métro, mais aussi en raison du coût très élevé de la vie, de la répartition inégale des revenus, outre l'incapacité des gouvernements successifs à répondre aux attentes du peuple.

BURKINA

Une présidentielle sous tension

Le Burkina Faso votait hier pour élire son président et ses députés dans un contexte politique et sécuritaire tendu, l'opposition redoutant des "fraudes massives" du camp du président Roch Kaboré, favori pour sa réélection, et menaçant de ne pas reconnaître les résultats.
6,5 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour ce double scrutin, mais près d'un cinquième du pays ne pourra pas voter, faute d'une présence suffisante de l'Etat dans certaines zones du nord et de l'est en proie à des attaques terroristes et à des violences intercommunautaires quasi quotidiennes.
Roch Marc Christian Kaboré, élu en 2015 et qui brigue un second mandat, fait face à 12 adversaires, dont Zéphirin Diabré, chef de file de l'opposition, et Eddie Komboïgo, candidat du parti de l'ex-président Blaise Compaoré, dont le régime tombé il y a six ans fait l'objet d'une nostalgie croissante.
Considérés comme les deux outsiders les plus sérieux, Zéphirin Diabré et Eddie Komboïgo, ainsi que quatre autres candidats, ont fait monter la pression samedi en dénonçant des risques de fraude dans l'organisation du double scrutin.
"Il est clair qu'il y a une grande opération orchestrée par le pouvoir en place d'une fraude massive pour légitimer" une victoire au premier tour du président Kaboré, a déclaré M. Diabré, menaçant de ne "pas accepter des résultats entachés d'irrégularité".

NIGERIA

Cinq soldats et un milicien tués dans une embuscade terroriste

Des terroristes ont tué samedi cinq soldats et un milicien lors d'une embuscade visant un convoi dans le nord-est du Nigeria, annoncent des sources de sécurité.
Les terroristes du groupe Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (Iswap), branche de Boko Haram affiliée à l'EI, armés de mitrailleuses et de lance-roquettes, ont ouvert le feu sur un convoi dans le village de Kwayamti, à 60 km de Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno, épicentre de l'insurrection islamiste.
"Cinq soldats et un milicien ont été tués dans l'embuscade", a affirmé une source de sécurité à l'AFP qui a requis l'anonymat.
Quatre miliciens pro-gouvernementaux ont été blessés dans l'attaque, selon deux autres sources de sécurité, qui ont confirmé le bilan des morts.
Le convoi allait assurer la sécurité à Baga, sur les rives du lac Tchad, du gouverneur de l'Etat du Borno, Babagana Umara Zulum, qui s'était rendu sur place en hélicoptère.
Le gouverneur, régulièrement visé par des attaques, notamment fin septembre quand 30 membres de son escorte avaient été tués, allait distribuer de la nourriture à des habitants qui avaient réintégré leurs domiciles, qu'ils avaient dû fuir pour échapper aux violences des terroristes.

GUATEMALA

La contestation monte contre le président, le parlement incendié

Des centaines de Guatémaltèques ont mis le feu samedi au parlement du Guatemala pour protester contre le budget 2021, au moment où des manifestants exigeaient la démission du président Alejandro Giammattei.
Des flammes gigantesques ravageaient l'intérieur du bâtiment, dont la façade était constellée de graffitis anti-gouvernementaux.
La Croix-Rouge a soigné plusieurs personnes intoxiquées par les fumées, selon un porte-parole de l'organisation, Andrés Lemus.
Le groupe ayant mis le feu au bâtiment a agi alors qu'une manifestation pacifique avait lieu devant l'ancien palais du gouvernement, dans le centre historique de la capitale et à proximité du Congrès, pour exiger la démission du chef de l'Etat, un médecin de 64 ans au pouvoir seulement depuis janvier.
Exhibant des drapeaux bleus et blancs du pays, les manifestants brandissaient des banderoles ornées des slogans "plus de corruption" ou "Giammattei out".
Ils lui reprochent notamment d'avoir donné son aval au budget controversé de près de 13 milliards de dollars, le plus important de l'histoire du pays.
Des Guatémaltèques mécontents dénoncent aussi l'opacité des ressources pour faire face à la pandémie du nouveau coronavirus ou la création d'un poste de super-ministre attribué à un jeune proche du président. Dans la nuit de vendredi à samedi, le vice-président du Guatemala lui-même, Guillermo Castillo, avait exhorté le président Giammattei à démissionner avec lui.

IRAK

Huit morts dans une embuscade terroriste

Huit personnes, six militaires et deux civils, ont été tuées samedi soir dans une embuscade tendue par des terroristes du groupe Etat islamique (EI) à environ 200 kilomètres au nord de Baghdad, a indiqué un responsable local.
Une bombe placée en bord de route a explosé au passage d'une voiture de civils et lorsque des policiers et des membres du Hachd al-Chaabi --coalition de paramilitaires désormais intégrés à l'Etat-- sont venus à leur rescousse, ils ont essuyé des tirs de terroristes, a détaillé une source policière.
"Quatre membres du Hachd tribal","deux policiers et deux civils ont été tués dans l'attaque de l'EI", a déclaré Mohammed Zidane, maire de la localité de Zouiya, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Tikrit.
L'attaque n'a pas été officiellement revendiquée mais M. Zidane et la source policière ont tous deux accusé le groupe EI.
L'Irak a déclaré il y a trois ans la "victoire" sur l'EI mais le groupe conserve des cellules clandestines dans les provinces sunnites du pays, notamment Salaheddine où a eu lieu l'attaque de samedi soir.
Il y a une dizaine de jours, 11 personnes, dont des membres des forces de sécurité, avaient été tuées dans une attaque terroriste contre une position militaire à l'entrée ouest de Baghdad.
Là aussi, le Hachd avait payé le plus lourd tribut avec cinq morts.

G20

Les dirigeants appellent à la solidarité face au Covid-19

Un sommet virtuel pour des défis bien réels, à commencer par une pandémie qui tue en masse et secoue l'économie mondiale : les dirigeants du G20, réunis dans un format virtuel inédit, ont appelé à la solidarité face au Covid-19, en particulier pour l'accès aux vaccins.

"Nos peuples et nos économies souffrent encore de ce choc, mais nous ferons tout notre possible pour surmonter cette crise grâce à la coopération internationale", a déclaré le roi Salmane d'Arabie saoudite à l'ouverture de cette rencontre de deux jours, par écrans interposés. Il est apparu au côté du prince héritier Mohammed ben Salmane, et entouré de vignettes montrant en direct les dirigeants des plus grandes puissances mondiales, une image devenue familière. Non sans quelques instants insolites : le président français, Emmanuel Macron, plaisantant avec un interlocuteur hors champ, son homologue chinois, Xi Jinping, faisant appel à un assistant armé d'une télécommande... Le président américain Donald Trump a, quant à lui, fait une brève apparition avant de se rendre à son golf, proche de Washington. Selon un communiqué de la Maison Blanche, il a salué son propre bilan, ayant "mobilisé toutes les ressources à sa disposition pour répondre à la crise", notamment pour "lancer des traitements révolutionnaires et développer des vaccins en un temps record, qui sauveront des millions de vies". Sans surprise, la pandémie a dominé les premiers échanges, à l'heure où la course aux vaccins s'accélère. "Serons-nous prêts à garantir l'accès (aux vaccins) à l'échelle planétaire et à éviter, à tout prix, le scénario d'un monde à deux vitesses, où seuls les plus riches pourraient se protéger du virus ?", a demandé samedi le président français Emmanuel Macron, dans une adresse par visioconférence à ses homologues, qu'il a ensuite tweetée.

Face au Covid-19, qui a infecté plus de 55 millions de personnes et en a tué plus de 1,3 million à travers le monde, le président chinois a, lui, estimé que la réponse devait aussi être économique. "Nous devons réduire les taxes et les barrières douanières et nous pencher sur la libéralisation des échanges d'équipements médicaux essentiels", a-t-il ainsi estimé. Avant même que le G20 ne commence, le patron de l'ONU, Antonio Guterres, avait rappelé qu'il "manque 28 milliards, dont 4,2 avant la fin de l'année" pour financer l'ACT-Accelerator, un dispositif de l'Organisation mondial de la santé devant garantir que les pays riches ne monopolisent pas les traitements, tests ou vaccins. "L'accès à la vaccination doit être possible et abordable pour chaque pays. Les fonds promis jusqu'à présent ne sont pas encore suffisants pour y parvenir. Je vous demande donc à tous de soutenir cette initiative importante. Cette aide à court terme est dans notre intérêt", a dit la chancelière Angela Merkel à ses homologues.

DETTE ET DROITS HUMAINS

Le G20 -- qui regroupe notamment les Etats-Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Inde, le Brésil, la Corée du Sud, la Russie, l'Australie, l'Indonésie et l'Arabie saoudite -- représente les deux tiers de la population de la Terre, 80 % du commerce mondial et plus de 85 % de la richesse produite annuellement sur la planète. Ce club des puissants doit aussi se pencher sur la dette des pays les moins avancés, dont plusieurs sont menacés de défaut de paiement. Le G20 a adopté en avril un moratoire sur le paiement du service de la dette de six mois, qui court jusqu'en juin 2021. M. Guterres a demandé un "engagement ferme" pour que ce délai de grâce soit prolongé jusqu'à fin 2021.

L'ombre des atteintes aux droits humains en Arabie saoudite, royaume ultraconservateur, plane aussi sur le sommet, dont Ryad espérait faire une vitrine fastueuse. Notamment pour l'ambitieux programme de réformes économiques, censé réduire la dépendance à la manne pétrolière, orchestré par le prince héritier Mohammed ben Salmane.

Son ascension s'est accompagnée d'une répression accrue contre les voix dissidentes qui embarrasse les partenaires internationaux de Ryad, de l'assassinat du journaliste critique Jamal Khashoggi à la détention de militantes féministes comme Loujain al-Hathloul.

La sœur de cette dernière, Lina Al-Hathloul, avait ainsi déclaré à l'AFP, avant le sommet: ""La nouvelle Arabie saoudite de MBS, on n'y croit plus vraiment. Les vrais réformateurs de ce pays sont aujourd'hui derrière les barreaux et ne peuvent plus s'exprimer". "Il faut que les leaders du monde soient notre voix", avait-elle espéré. "Les investisseurs ne sont pas des journalistes, ils cherchent des pays où ils peuvent faire confiance à un gouvernement efficace", a répliqué samedi Khaled al-Faleh, ministre saoudien de l'Investissement, lors d'un point-presse.

R.I

SAHARA OCCIDENTAL

L'armée sahraouie a infligé de lourdes pertes aux forces marocaines

L'armée sahraouie a infligé de lourdes pertes humaines et matérielles aux forces d'occupation marocaines, en riposte à l'agression militaire inique contre les civils sahraouis dans la brèche illégale d'El-Guerguerat, a affirmé le président du Comité de défense et de la sécurité, chargé du Bureau permanent du Secrétariat général du Front Polisario et ministre de la Sécurité et de la Documentation, Abdallah Lahbib Bilal.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable sahraoui a souligné que l'armée sahraouie "a réalisé de grandes victoires face aux forces d'occupation marocaine et causé des pertes matérielles et humaines en une semaine, en riposte à l'agression marocaine inique contre les civils désarmés dans la région d'El-Guerguerat", relevant "le régime d'occupation marocain qui est pris au dépourvu, fait un black-out sur les pertes". Pour le membre du Secrétariat général du Front Polisario, le Maroc a commis "l'irréparable en violant le cessez-le-feu, pensant, à tort, que le Front Polisario n'allait pas réagir et qu'il allait se contenter de saisir le Conseil de sécurité ou le Secrétaire général des Nations unies". "La riposte du Front Polisario à l'agression militaire marocaine a été rapide, ferme et courageuse, non seulement au niveau de la brèche d'El-Guerguerat, mais également tout au long du mur de la honte", a-t-il ajouté, assurant que "le retour à la lutte armée en riposte aux visées expansionnistes du Maroc répond à la volonté du peuple sahraoui de reprendre la lutte armée pour la libération et l'indépendance". Affirmant que le champ de bataille couvrira l'ensemble des territoires sahraouis occupés, le responsable sahraoui a mis en exergue "l'afflux des jeunes Sahraouis sur les écoles militaires dont la capacité d'accueil est saturée". "Le peuple sahraoui a répondu présent à l'appel de reprise de l'action armée en vue de recouvrer son indépendance", a-t-il expliqué, ajoutant que "la diaspora cherche des moyens permettant de rejoindre les rangs de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS), et manifeste quotidiennement devant les ambassades et consulats de l'occupation marocaine en Europe". Le ministre de la Sécurité et de la Documentation a également rappelé que l'Etat sahraoui avait de tout temps œuvré pour un règlement pacifique de la question sahraouie, conformément aux exigences de la légitimité internationale, notant que "l'arme du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine et ses alliés réside dans la volonté de fer, la justesse de la cause et la détermination des Sahraouis à recouvrer la souveraineté". Par ailleurs, le ministre a saisi l'occasion pour d'exprimer "sa fierté des positions historiques de l'Algérie, pays aux principes constants à l'égard de tous les peuples opprimés".

APS

CUBA

La Havane réaffirme son soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui

Cuba a réaffirmé son soutien à la recherche d'une solution au Sahara occidental à même de garantir l'autodétermination du peuple sahraoui, a indiqué le ministère des Affaires étrangères cubain, dans un communiqué publié samedi.

Le communiqué repris par l'agence de presse (Prensa Latina) exprime "la préoccupation" de Cuba face aux événements qui se sont déroulés au Sahara occidental ces derniers jours à la suite de l'agression militaire marocaine à El Guerguerat. Le texte souligne que "Cuba réaffirme son soutien constant pour trouver une solution à la question du Sahara occidental afin de garantir le droit légitime à l'autodétermination du peuple sahraoui". Ce soutien, rappelle le ministère, est conforme aux buts et principes de la Charte des Nations unies en particulier la Résolution 1514 de l'Assemblée générale, intitulée "Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux".

AFP

Israël leur a donné 10 minutes pour sauver ce qu'ils pouvaient

Mardi dernier, l'administration civile a donné aux familles vivant dans le hameau palestinien de Khirbet Humsa, dans le nord de la vallée du Jourdain, à peine 10 minutes pour retirer tout ce qu'ils pouvaient sauver de leurs biens dans les tentes qui leur servent de logis. Fatma Awawda, 23 ans, tenait sa fille d'un an, Larin, dans ses bras. Elle était paralysée à la vue des jeeps militaires et des employés de l'administration en gilets fluorescents qui en sortaient, paralysée par les bulldozers, par les soldats, par tous les cris.

Mais elle s'est ressaisie rapidement pour pouvoir sortir autant de choses que possible de la tente qui était sa maison. Que prendre en premier ? La bouteille de gaz ? Le berceau ? Des vêtements et couvertures ? Les matelas ? Le poêle ? Les jouets en plastique qui sont arrivés dans un emballage « CARE » (aide humanitaire) ? Les oignons et les pommes de terre ? Le riz ? Elle a posé Larin sur le siège arrière de la Subaru antique de la famille. Elle y sera au chaud et en sécurité, et j'aurai les mains libres, se dit-elle.

Larin n'a pas été la seule à être mise dans la voiture pour y être abritée : quatre agneaux nouveau-nés, encore trop jeunes pour être envoyés paître dans les collines avec les moutons plus âgés, ont été placés dans le coffre. Au bout d'un moment, l'un des employés de l'administration civile a sorti la petite fille emmitouflée de la voiture et l'a remise à l'un des adultes. Les clés étaient dans la voiture. Un soldat est monté et a mis le contact, commençant à conduire la voiture. Les agneaux étaient toujours dans le coffre.

« Les hommes ont commencé à courir après la voiture, criant au soldat de s'arrêter », a déclaré vendredi Awawda, trois jours après l'exécution de l'ordre de démolition qui a laissé 11 familles – 74 personnes, dont 41 enfants– sans abri. Les agneaux ont été sauvés. La voiture a été confisquée.

Un autre bambin, âgé de deux ans, a fait pipi dans son pantalon en regardant le bulldozer percuter les constructions de fortune qui étaient sa maison. Les gémissements des enfants ont été étouffés par le bruit de la démolition. Mohammed, deux ans et demi, a crié à un soldat : «Va-t'en, va-t'en ! » Sa mère, Ansar Abu al-Kabash, a déclaré que sa cousine était née la veille. « Elle n'a pas encore de prénom. Pendant la démolition, j'ai fait asseoir ma belle-sœur sur le côté, le bébé dans ses bras. Ils sont allés ailleurs maintenant. Ils ne pouvaient pas rester ici, dans la tente qu'ils nous ont donnée, au milieu de tous les débris. »

Vendredi, son fils Ismaïl, âgé de 4 ans, ne s'était pas encore calmé et n'arrêtait pas de pleurer. Mohammed était toujours furieux. Leur sœur Hadil, âgée de 3 mois, couchée dans un petit berceau dans la tente d'urgence que la famille a reçue, a semblé comprendre leur malheur et a ajouté ses propres cris de colère.

En termes de nombre de sans-abri, il s'agit de la plus grande opération de démolition menée par l'administration civile depuis 2010. En termes de nombre de structures démolies, il s'agit de l'opération de démolition la plus étendue depuis 2016, abattant 11 tentes et cabanes utilisées comme quartiers d'habitation, 29 tentes et abris pour moutons (environ 1000 animaux), plus 10 bergeries, trois hangars, neuf tentes utilisées comme cuisines, 10 toilettes portables, deux panneaux solaires, 23 réservoirs d'eau, ainsi que des étables et des auges pour les moutons.

De l'eau précieuse a été renversée. Des sacs d'aliments pour animaux ont été déchiquetés. Deux tracteurs et la Subaru d'Awawda ont été confisqués. La déclaration du Coordonnateur des activités gouvernementales dans les territoires (COGAT) concernant « une action coercitive contre sept tentes et huit enclos pour animaux » ne décrivait en rien l'ampleur réelle des destructions.

Certains habitants de Humsa disent que le convoi de jeeps militaires est apparu à 10 heures du matin. D'autres pensent que c'était à 11 heures. Certains se souviennent avoir vu six bulldozers et pelleteuses, d'autres pensent qu'il y en avait quatre.

Certains disent que la force de démolition a fait son premier arrêt au deuxième des quatre campements de tentes qui composaient cette communauté de bergers. Les campements sont répartis d'ouest en est, avec environ deux kilomètres les séparant. D'autres disent que la force est arrivée au troisième campement et s'est ensuite séparée.

Mais tous se souviennent que la première chose que les hommes de la communauté ont faite a été de courir vers tous les corrals et de mener les moutons vers les collines environnantes. « Le problème est que c'est la saison de l'agnelage », a déclaré Abu al-Kabash. « Qu'arrivera-t-il aux agneaux ? Où allons-nous les garder? Comment allons-nous nous en occuper ? »

Certains moutons ont ensuite mis bas dans les collines. Trouver un abri pour les moutons et les agneaux nouveau-nés était la tâche la plus urgente, car les moyens de subsistance des familles dépendent des moutons. C'est leur mode de vie, qu'ils n'abandonneront pas.

La recherche de zones de pâturage est ce qui a amené les familles Awawda et Abu al-Kabash, originaires du village de Samu'a dans le sud des collines d'Hébron, au nord de la vallée du Jourdain. La migration vers le nord a commencé dans les années 1970 et 1980, lorsque les pâturages près de Samu'a et Yatta ont commencé à se rétrécir et que l'accès est devenu plus difficile en raison des interdictions militaires et de la construction israélienne. En 1948, les familles de Samu'a ont déjà perdu une grande partie de leur terre qui restait du côté israélien de la Ligne verte. En raison de la croissance démographique, de l'approvisionnement limité en eau qu'Israël autorise aux Palestiniens, de la sécheresse croissante et de l'expansion des colonies, davantage d'éleveurs de moutons de Samu'a se sont déplacés vers le nord vers la région de Jénine et de Tubas.

Les familles Abu al-Kabash et Awawda louent des terres appartenant à des habitants de Tamun et Tubas. Sur ces terres, ils ont érigé leurs habitations de fortune, et ils cultivent aussi du blé et de l'orge pour leurs propres besoins. Mais Israël a déclaré la zone « zone de tir » et c'est l'explication fournie par le COGAT pour justifier la démolition massive, comme c'est le cas pour nombre des récentes démolitions et restrictions imposées par Israël à la construction et aux déplacements palestiniens en Cisjordanie. La seule zone de tir 903, où se trouve Humsa, a pris 80 000 dunams (environ 80 kilomètres carrés) de terres aux Palestiniens du nord de la Cisjordanie. Depuis 2018, les habitants de Humsa ont dû évacuer au moins 20 fois en raison d'exercices militaires dans la région. « Israël ne nous a laissé aucune terre à cultiver. Sans nos moutons, nous deviendrons des mendiants », déclare Yusef Abu Awad. « Israël ne veut pas que nous ayons notre propre source de revenus. Il veut que nous travaillions pour les Israéliens. »

La démolition de chaque campement a duré environ une demi-heure. Aïcha Abu al-Kabash, 60 ans, la belle-mère d'Ansar, qui a du mal à marcher, dit que les employés de l'administration civile ont enlevé une partie du contenu de ses tentes dans le deuxième campement. Tout ce qu'ils n'ont pas enlevé a été démoli ou enterré sous les restes des tentes.

Umm Walid al-Kabash, du troisième campement, dit en larmes : « Si seulement ils nous avaient informés à l'avance. Nous aurions pu sauver plus de choses. Le taboun pour la cuisson du pain a également été détruit. »

Des proches des habitants de Humsa qui vivent non loin de là ont essayé de venir en voiture voir ce qui se passait dès qu'ils ont été informés, mais ont été arrêtés par des soldats. Leurs enfants ont traversé les collines à pied pour se rapprocher de la scène. Les photographes ont également été arrêtés par des soldats, et il n'y a donc pas d'images de la démolition elle-même. Seul subsiste le témoignage muet de l'amas des débris : monticules de tiges et de toile froissée, feuilles de contreplaqué, filets, débris de meubles simples, tissus, parcs pour bébé (depuis mardi ceux-ci ont été mis à l'intérieur des tentes de secours qui ont été données à la communauté), grains de maïs (nourriture pour les moutons) éparpillés ça et là sur le sol. Les familles se sont empressées d'emballer leur nourriture et certains de leurs effets personnels dans d'épaisses feuilles de plastique pour les protéger de la pluie qui a commencé à tomber cette nuit-là.

Après que les scènes de la démolition de grande ampleur aient été rendues publiques, vendredi, une importante délégation de l'UE est venue visiter le site. Les ministères des Affaires étrangères de Belgique, de la Grande-Bretagne, d'Irlande et du Luxembourg ont émis des condamnations et ont déclaré que la démolition était en violation du droit international. Mais Ansar a déclaré : « Quoi de nouveau là-dedans ? Ils ne savent pas ce qu'est Israël ? Ils ne savent pas qu'Israël veut se débarrasser de nous et amener plus de colons ici à la place ? »

Par Amira Hass

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TAMANRASSET
NIF : 099111010226349
Adresse : Cité El Wiam – Tamanrasset, Tel : 029.32.00.21 Fax : 029.32.00.20

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° :13/2020

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 161 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tamanrasset, informe l'ensemble des soumissionnaires, ayant participés à l'avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence des capacités minimales **N°13/2020** parus dans les journaux (الشاهد **et La Nation le 13 /10/2020),** relatif à la réalisation des travaux des 26/1500 Logements au titre du programme Quinquennal (210-2014) Tr :2011 à Silet commune de Abalissa Wilaya de Tamanrasset lot Unique , qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit :

Projet	Commune	Site	N° Lot	Attributaire provisoire du marché	Montant d'offre financière proposé (DA/TTC)	Montant d'offre financière après correction (DA/TTC)	Évaluation de l'offre (Notation) Note qualifier 40 points				Note globale	Critères de chois
							Moyens matériels	Moyens humains	Bilans Financières	Délai de réalisation		
Réalisation des travaux des 26/1500 Logements au titre du programme Quinquennal (210-2014) Tr :2011 à Silet commune de Abalissa	Abalissa	Silet	Unique	BOUCHAIR AHMED N° Fiscale : 183180102912109	66 198 861.22	66 198 861.22	21/40 points	16/20 points	10/20 points	(11 Mois) 18.18/20 points	65.18/ 100 points	Offres qualifier et Moins disant

Les soumissions, sont invité s'ils le souhaitent, à se rapprocher auprès des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de TAMANRASSET, sise à la cité Wiam dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de signature du présent avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

La commission des marchés de l'OPGI, est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui **doit être introduit dans un délai de dix** (10) jours à compter la première parution du présent avis au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LA NATION 23/11/2020 — ANEP 2016018907